

## **20251025- Communiqué Utopia 56**



**Mercredi, alors que la tempête Benjamin s'approchait et que plus de 80 jeunes dormaient toujours dehors**, les équipes d'Utopia 56 Lille ont multiplié les alertes auprès de la Préfecture, de la Mairie, de la Métropole et du Département pour qu'ils soient mis à l'abri.

Une première réponse est arrivée en fin de journée : la préfecture nous a demandé une liste détaillée de tous les jeunes présents sur le camp. Et ensuite, plus rien.

**Les jeunes ont donc dû passer une nuit supplémentaire sous des tentes, alors que les conditions météorologiques s'aggravaient.** La nuit a été longue et épuisante. La plupart n'ont pas fermé l'œil.

Jeudi matin, les institutions ont finalement envoyé une proposition : 46 places temporaires seraient débloquées. **Pourtant, la liste envoyée comptait 89 noms : près de la moitié des jeunes restaient sans solutions.**

Ne voulant pas se séparer, et se refusant à choisir qui devrait dormir sous un toit ou sous une tente, **le collectif des jeunes s'est mobilisé pour réclamer que des places soient trouvées, pour tous** : "personne ne doit dormir dehors une nuit de plus".

**À force d'interpellation et de négociations**, en fin de journée, **66 places d'hébergement ont été débloquées** : 44 de manière pérenne par la Préfecture, et 22 pour une nuit seulement, dans une auberge de jeunesse, payées par la Mairie, avec l'engagement de trouver une solution long terme. Cinq autres jeunes ont été repris par le département pour repasser une évaluation de leur minorité. **Il restait encore sept jeunes sans solution, qui ont trouvé refuge chez des hébergeurs citoyens.**

La lutte continue dans les jours qui suivent, pour forcer la Préfecture à tenir ses promesses, pour continuer d'appeler la Mairie à participer et rappeler le Département à ses responsabilités.

**Les remises à la rue de mineurs dont le Département conteste la minorité sont constantes.** Encore vendredi, deux nouveaux jeunes ont été mis dehors. **L'ONU a de nouveau épingle la France pour non-respect des droits des enfants** la semaine dernière. **La France se doit de protéger tous les enfants**, y compris ceux qui sont en recours (comme le promeut le principe de présomption de minorité). Il faut faire mieux.



Jeudi matin, après une nuit de tempête avec des rafales allant jusqu'à 80km/h, **la municipalité de Rennes a mené**, avec le concours de la police nationale, **une "évacuation" surprise du campement de Maurepas.**

Ce campement abritait encore **260 personnes, dont 77 enfants et 40 mineurs en recours**. Depuis des mois, aux côtés des collectifs et d'autres associations, **nous alertions sur la situation** et demandions des propositions de mise à l'abri avant l'hiver.

**Dès 7h, alors qu'il faisait encore nuit**, les habitants du campement ont été réveillés par **les coups de sifflets et les cris des policiers**. Il a fallu rassembler rapidement ses affaires et tenter d'aller prendre des informations sur ce qui allait se passer.

- Des solutions d'hébergement ont été proposées pour **une soixantaine de personnes en familles** dans la métropole rennaise qui ont la garantie d'un hébergement pour l'hiver.
- Pour les autres familles, les solutions proposées sont à **l'extérieur de Rennes** (vers Lorient, Brest, Quimperlé, Fougères, Vannes, Trégueux...), et **sans garantie sur la durée** de la mise à l'abri avec des sorties déjà prévues début de semaine prochaine.
- **Les mineurs non accompagnés et les hommes isolés** ont reçu des propositions d'hébergement d'urgence (115) de très courte durée, également **en dehors de Rennes**.
- Au moins **27 personnes, dont trois enfants, n'ont reçu aucune solution d'hébergement** et se sont retrouvées sans endroit où dormir dès jeudi soir car absentes lors du recensement du 7 octobre.

Au final, beaucoup des personnes montées dans les bus jeudi, **risquent une remise à la rue dans les jours qui viennent, dans une ville qu'elles ne connaissent pas**, loin de l'école des enfants, loin des associations de soutien, loin des autres familles avec qui elles avaient créé des liens ces derniers mois.

**Une stratégie d'éloignement et de dispersion que l'on a déjà bien trop observé**, notamment à Paris.

**La violence de ces expulsions s'ajoute à l'absence de solutions pensées sur le long terme**. L'État a pourtant le devoir de proposer un hébergement digne et pérenne pour toutes et tous.



À l'image de la fausse "opération de mise à l'abri" à Rennes, **les expulsions se sont multipliées un peu partout ces dernières semaines.** À Paris, des policiers sont intervenus dans la plupart des squats connus. Des familles, des hommes seuls, des jeunes en recours, sont sortis de bâtiments inutilisés qui formaient leur seul abri, seul repère, des lieux parfois occupés depuis plusieurs années.

À quelques jours du début de la trêve hivernale, les municipalités et les préfectures font usage de leur pouvoir d'expulser et **condamnent des centaines de personnes à retourner à la rue et potentiellement, à y passer l'hiver.**

Face à ces mises à la rue, ce sont de nouveau les associations qui s'organisent et tentent de pallier.